



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

***Seules les paroles prononcées font foi !
Es gilt das gesprochene Wort!***

Association des communes fribourgeoises – Assemblée constitutive
Freiburger Gemeindeverband – konstituierende Versammlung
Le Châtelard, le 25 juin 2026 / 25. Juni 2026

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Sehr geehrte Damen und Herren

Es freut mich sehr, heute an Ihrer konstituierenden Versammlung dabei sein zu können – dem Beginn einer neuen Legislaturperiode für die Gemeinden.

Permettez-moi, tout d'abord, de vous adresser au nom du Conseil d'Etat mes plus sincères félicitations pour votre élection ou votre réélection.

La confiance que vos concitoyennes et concitoyens vous ont accordée il y a quelques semaines est un honneur, mais aussi une responsabilité considérable. Vous le savez mieux que quiconque.

En ce début de législature, il convient d'avoir les yeux tournés vers les défis qui nous attendent et les projets que nous aurons à porter pour contribuer au bien et à la qualité de vie des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

Permettez-moi tout de même un court regard en arrière, sur la législature qui communale qui vient de s'achever.

Die vergangene Legislaturperiode verlief nicht immer reibungslos, im Gegenteil. Es lässt sich nicht verschweigen, dass es zwischen den Gemeinden und dem Staat aufgrund verschiedener heikler Dossiers grössere Spannungen gab.

Je pense notamment au désenchevêtrement des tâches ou, bien sûr, au plan d'assainissement des finances de l'Etat. Ces dossiers, et plusieurs autres, ont suscité des incompréhensions, parfois de la frustration, des deux côtés, le Conseil d'Etat en est conscient.

Mais en ce début de législature il est essentiel de repartir sur des bases solides, de collaboration, de respect mutuel et de confiance. Nous n'avons pas le choix. Une nouvelle législature, c'est une nouvelle page, et l'Etat et les communes devront l'écrire ensemble.

Car soyons clairs : l'Etat et les communes ne sont pas adversaires. Nous sommes, qu'on le veuille ou non, embarqués dans la même aventure. Vous êtes l'échelon le plus proche des habitantes et habitants, celui où la démocratie prend tout son sens, celui où les décisions sont prises au plus proche des Fribourgeoises et des Fribourgeois.

L'Etat, lui, a la responsabilité de vous donner des conditions-cadres qui vous permettent d'accomplir vos missions, mais aussi d'assurer le respect du droit supérieur et l'égalité de traitement au niveau cantonal.

L'un ne va pas sans l'autre. Sans les communes, bien peu de politiques publiques pourraient réellement contribuer à la qualité de vie de la population.

Ich bin deshalb überzeugt, dass die Qualität unserer Zusammenarbeit das Gelingen dieser Legislaturperiode massgeblich mitbestimmen wird.

Die Zusammenarbeit soll nicht reine Fassade sein, jene der offiziellen Ansprachen — auch wenn Ihr Präsident nicht die Gewohnheit hat, dem Staat nach dem Mund zu reden.

Es muss eine echte Zusammenarbeit sein, die voraussetzt, dass wir offen miteinander sprechen, einander zuhören und gemeinsam nach Lösungen suchen, auch wenn die Interessen unterschiedlich scheinen.

Dans les mois et les années qui viennent, de nouveaux défis nous attendent. Enfin vous c'est certain, moi, j'y travaille et espère collaborer avec vous durant la prochaine législature.

Je vous envie un peu bien que je me réjouisse évidemment d'aller à la rencontre de la population. Quoiqu'il arrive, les finances publiques, qu'elles soient cantonales ou communales, ou fédérales d'ailleurs, sont sous tension.

Les attentes croissantes de la population, accompagnées d'un rejet tout aussi croissant de toute hausse fiscale comme l'ont montré plusieurs scrutins communaux récents, ne nous rendra pas la tâche facile.

L'Association des communes fribourgeoises a, dans ce contexte, un rôle essentiel à jouer. Elle est votre voix collective, et il est essentiel qu'elle sache se faire entendre.

Cela demande parfois de parler un peu fort, et je n'ai aucun doute sur le fait que votre président saura toujours le faire quand ce sera nécessaire.

Mais cela demande aussi d'entretenir la confiance mutuelle et l'action cohérente au-delà des slogans. Et il est essentiel pour cela que l'ACF soit soutenue par ses membres, les communes. L'ACF doit pouvoir prendre part au débat et prendre des engagements en sentant qu'elle aura votre appui.

Ce n'est qu'à cette condition que l'Etat pourra porter avec elle des projets ambitieux durant cette législature. Je suis convaincu qu'une ACF forte est une chance pour notre canton.

Pas parce qu'elle imposerait ses vues à l'Etat, mais parce qu'elle pourrait développer et défendre des solutions de compromis solides.

Dans notre monde, les relations politiques se tendent, c'est un constat indéniable.

L'ambiance générale est à la polarisation, voire la défiance, chacune et chacun se refermant sur ses convictions et ses intérêts propres en refusant de prendre en considération les avis ou les besoins différents des siens.

Nous devons, Etat et communes, montrer que cette évolution n'est pas une fatalité et que la prospérité du canton de Fribourg réside dans la collaboration et le consensus.

An den Zeremonien zur Vereidigung hatte ich bereits Gelegenheit, gegenüber vielen von Ihnen zum Ausdruck zu bringen, dass das Mandat auf Gemeindeebene das schönste Mandat in unserem demokratischen System ist.

Es ist nah am Alltag der Bevölkerung. Gleichzeitig ist es auch eines der anspruchsvollsten Mandate.

D'une part parce qu'il vient la plupart du temps en plus d'une vie professionnelle et familiale, et d'autre part parce qu'il vous place à très courte portée des félicitations, mais surtout des critiques.

L'Etat doit être un appui et une aide, pas une complication de plus pour les communes. Je suis convaincu que nous jouons le rôle du partenaire dans la majorité des situations, même si on ne le remarque pas toujours.

Mais je suis conscient aussi qu'il faut en faire toujours plus pour prendre en compte les réalités, parfois très différentes, vécues par les communes, afin qu'elles puissent être en mesure d'accomplir leurs tâches.

C'est dans ce sens notamment que notre Service des communes a mis en ligne de nombreux outils pour vous appuyer dans vos décisions. C'est aussi dans cet optique que l'administration cantonale s'engage dans les formations organisées avec l'ACF en ce début de législature.

Cet esprit de collaboration est également au cœur du projet DIGI-FR, un magnifique succès qui offre aux Fribourgeoises et aux Fribourgeois un accès aux prestations numériques communales et cantonales par le même canal.

Je souhaite que ces quelques exemples nous inspirent pour cette législature, afin qu'elle soit marquée par de belles réussites communes.

Ich wünsche Ihnen allen eine gute Legislaturperiode im Dienste der Freiburger Bevölkerung. Dank Ihnen sind die Gemeinden das Herz unserer Demokratie.

Dafür möchte ich Ihnen aufrichtig danken.